

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Office National des Œuvres Universitaires
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE CHLEF
ADRESSE : 01 Novembre 1954 Hay Essalam CHLEF
NIF : 000402019026946

Avis D'attribution Provisoire De L'appel D'offres Ouvert Avec Exigence
De Capacité Minimale Numéro : 02 /DOU CHLEF /2025

TRANSPORT DES ETUDIANTS DURANT L'ANNEE 2026

Conformément aux dispositions de la loi N°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions de l'article N° 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des œuvres universitaires de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires dans le cadre de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/DOU Chlef/2025 transport des étudiants durant l'année 2026 inséré dans les quotidiens le 16/10/2025 « Elikaa » en arabe et « El Hayat » en français et le « BOMOP » que l'attribution provisoire des lots est comme suit :

N° lot	Désignation	Nbr de bus total	Bénéficiaire Et Nif	Note Technique	Montant en TTC (DA)	Observation
01	Pôle Universitaire Ouled Fares- Université Centre-ville – Université Hay essalem	38	Bouchbouche Kouider 16802040038613900000	70	223 496 280.00	Offre Economiquement la plus avantageuse (la moins disante)
	Pôle Universitaire El-Hassania - Université Hay essalem – Gare Ferroviaire Centre-ville	09				
02	Chettia - Université Centre-ville - Université Hay essalem – Université El-Hassania Chettia- Pôle Universitaire Ouled Fares.	16	Ziani Abdelhalim 177020100211127	70	164 196 200.00	Offre Economiquement la plus avantageuse (Offre Unique)
	Chorfa - Université Centre-ville - Université Hay essalem – Université El-Hassania Chorfa- Pôle Universitaire Ouled Farés.	06				
	Porte principal au pôle université d'Ouled Farés-région Ouest de la résidence Universitaire Ouled Farés(03).	03				
	Station Des Bus Pôle Universitaire El Hassania –Faculté Des Sciences Et Technologies- Faculté Des Sciences Economiques (Pôle Universitaire El Hassania)	02				
	Gare Routière Tenès – Institut Des Sciences et Technologies Marine De Ténès.	01				
	Mouafkia- Université Centre-ville - Université El-Hassania. Mouafkia- Pôle Universitaire Ouled Farés	03				
	Glaftia- Université Hay essalem - Université El-Hassania	02				
	Radar- Université Hay essalem - Université El-Hassania	02				
	Ouled Mohamed- Université Hay essalem - Université El-Hassania	02				

03	Ouled ben Abdelkader-Université Centre-ville-Université Hay essalem- Université El-Hassania Ouled ben Abdelkader- Pôle Universitaire Ouled Fares	07	Sarl Tazgait Abdelkader 002202090737478	65	70 210 000.00	Offre Economiquement la plus avantageuse (la moins disante)
	Medjadja -Université Centre-ville- Université Hay essalem- Université El-Hassania Medjadja- Pôle Universitaire Ouled Fares	05				
	Sendjas-Université Hay essalem - Université El-Hassania Sendjas- Pôle Universitaire Ouled Fares	08				
	Sobha-Université Centre-ville - Université Hay essalem- Université El-Hassania Sobha- Pôle Universitaire Ouled Fares	08				
04	Oued sly -Université Centre-ville- Université Hay essalem- Université El- Hassania Oued sly- Pôle Universitaire Ouled Fares	15	Abdellatif Salah 17602190048314800200	65	98 389 200.00	Offre Economiquement la plus avantageuse (Offre Unique)
	Boukadir -Université Centre-ville- Université Hay essalem- Université El-Hassania Boukadir- Pôle Universitaire Ouled Fares	11				
05	El Karimia-Université Hay essalem - Université El-Hassania El Karimia- Pôle Universitaire Ouled Fares	10	Ali Haimoud M'hamed 163020400451167	80	63 974 400.00	Offre Economiquement la plus avantageuse (Offre Unique)
	Bouzghaia-Université Centre-ville- Université Hay essalem- Université El-Hassania Bouzghaia- Pôle Universitaire Ouled Fares	04				
	Zbabdja - Université Centre-ville - Université Hay essalem - Université El-Hassania Zbabdja - Pôle Universitaire Ouled Fares	02				

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les soumissionnaires qui conteste le choix opéré par la service contractant , peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et ce dans d'un délai de **dix (10) jours**, à compter du premier jour de parution de l'avis de l attribution provisoire dans la presse nationale **BOMOP**.

Les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contactant, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse nationale ou **BOMOP**.